Le « Programme concerté de promotion et renforcement de la coopération décentralisée franco-togolaise » mis en place fin 2006 avec l'appui du MAEE, regroupe aujourd'hui 15 partenariats, avec comme collectivité « chef de file » la ville de Chauray (Deux-Sèvres) et prend une nouvelle dimension avec la relance du processus de décentralisation au Togo - élections législatives d'octobre 2007, élections municipales attendues.

Historique

Entre 2002 et 2005 une dizaine de partenariats avec des collectivités deux-sévriennes ont pu bénéficier d'une expérience de réseau au sein de 1'« AREJ-TDS », grâce au soutien financier du Conseil Général.

Compte tenu des résultats significatifs de cette démarche innovante en terme de rencontres, échanges et appuis méthodologiques, il a été souhaité dès 2004 de créer un réseau où l'ensemble des partenariats de coopération décentralisée franco-togolaise qui le souhaitent pourraient mutualiser leurs moyens sur des actions concrètes.

Cette proposition a été soumise en juin 2004 aux partenaires togolais, à l'Ambassade de France au Togo puis en 2005 au ministère français des Affaires étrangères (MAE) à Paris. Après plusieurs rencontres avec les collectivités et associations de jumelage du « Groupe Pays Togo » de Cités Unies France, la demande de cofinancement a reçu l'aval du MAE qui a transféré sa mise en œuvre à la Préfecture de Région Poitou-Charentes (SGAR), dotée d'un crédit de 50 000 € pour 3 années. La ville de CHAURAY a accepté d'être la collectivité « chef de file » du programme. La convention 2006/2007/2008 est signée pour une quinzaine de collectivités s'engageant dans la démarche avec un budget triennal prévisionnel de 88 624 € et une participation du Ministère de 49 %. Chaque collectivité française engagée contribue au programme pour un montant de 350 € par an.

Collectivités françaises engagées au 31 mai 2007

- Commune de BAILLEUL (59)	YAKA
- Commune de BRESSUIRE (79)	KPALIME
- Commune de CERIZAY (79)	BADOU
- Commune de CHAURAY (79)	BASSAR
- Commune de COULON (79)	ANIE
- Commune d'ISSY LES MOULINEAUX (92)	DAPAONG
- Commune de MOYEUVRE-GRANDE (57)	GADZEPE
- Commune de PRAHECQ (79)	GLEI

- Communauté de Communes de la CHAPELLE CHAUSSEE (35) LAMA BOU - Communauté de Communes de la COTE ROANNAISE (42) **PAGOUDA** - Communauté de Communes ESPACE GATINE (79) **ELAVAGNON** DANYE-

- Communauté de Communes de LEZAY (79)

ELEVANYO

- Communauté de Communes VAL DE BOUTONNE (79) AKPARE

- Communes du Canton de MAZIERES-EN-GATINE (79) AGOU-YIBOE **REGION**

- Conseil régional CHAMPAGNE ARDENNE (51)

CENTRALE

Principales actions:

- Une prestation d'appui-conseil auprès de chaque partenariat (2008) :
- une formation de quatre journées (février 2008).
- une journée de rencontre entre les partenariats (mars 2009) permettra de « mutualiser » les expériences conduites avec succès dans certaines collectivités.

Organisation au niveau des collectivités togolaises :

- Un Comité de pilotage
- Une maîtrise d'œuvre déléguée : la ville de CHAURAY, collectivité chef de file, assure le relais administratif de l'action concertée (maîtrise d'œuvre déléguée limitée).
- l'Ambassade de France au Togo est invitée aux réunions du comité de pilotage

Organisation au niveau des collectivités françaises :

- Un comité de pilotage
- Une gestion administrative et financière assurée par la collectivité chef de file
- Un appui technique et logistique du pôle Afrique subsaharienne de Cités Unies France
- L'Ambassade du Togo en France et le Service en charge de la coopération décentralisée au Ministère des Affaires étrangères français (Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Locales) sont invités aux réunions du Comité de pilotage.

L'interactivité entre les deux comités de pilotage est recherchée en permanence pour offrir la garantie d'une collaboration étroite entre les deux structures franco-togolaises (liaison internet, missions au sud et au nord, suivi du programme, évaluation...).

Etapes de lancement du Programme Concerté

- 1- La première réunion du Comité de pilotage français a eu lieu le 5 décembre 2006. Il y a été proposé de mettre en œuvre l'opérationnalité du programme concerté selon la méthodologie suivante :
- Identification d'un interlocuteur au Togo, légalement mandaté, en liaison avec la collectivité française « chef de file » :
- présentation du programme concerté aux partenaires institutionnels et mise en place du comité de pilotage togolais, en présence d'une délégation des partenaires français et de Cités Unies France.
- 2- Le Programme concerté a été lancé officiellement les 13 et 14 avril 2007 à Sokodé, en présence d'une délégation de collectivités françaises et de la quasi-totalité des partenariats engagés.
- 3- Les deux comités de pilotage se sont réunis à plusieurs reprises depuis 2007 pour :
- mettre en place la structure administrative provisoirement porteuse du Programme dans l'attente d'une décentralisation effective (élections municipales)
- sélectionner le conseiller, qui recruté en août 2007
- organiser la session de formation de février 2008 au Togo

Contacts à Cités Unies France pour les programmes concertés :

- Monique Papot-Liberal, Vice présidente de la communauté de Communes de la Côte Roannaise, Présidente du groupe-pays **Togo**,
- Constance Koukoui et Tristan Routier, chargés de mission <u>c.koukoui@cites-unies-france.org</u>; t.routier@cites-unies-France.org
- Nicolas Wit, directeur Général Adjoint n.wit@cites-unies-France.org